
POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – 8 JUIN 2023

Le conseil d'administration (CA) du Collège s'est réuni le 8 juin 2023. Tous les administrateurs y ont assisté en personne ou sur Zoom. M^{me} Alexis Graham, directrice générale, Politique et programmes d'immigration sociale et M^{me} Sabrina Kabir, analyste principale de politiques, à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ont assisté à la réunion en tant qu'observatrices ministérielles conformément à l'article 76 de la Loi sur le Collège. Embauché par le Collège, M. Phil Buckley, directeur général de Change with Confidence, a également assisté à la réunion pour appuyer le point à l'ordre du jour portant sur le Plan stratégique 2023-2025.

Le CA a approuvé les points d'intérêt suivants pour les titulaires de permis :

- Un plan stratégique triennal comportant 4 objectifs stratégiques et 21 initiatives visant à appuyer la vision du Collège a été approuvé. Le plan, basé sur le mandat décrit dans la Loi sur le Collège, a été élaboré par la direction à l'aide des conseils et des commentaires fournis par le CA.
- Un budget pour l'exercice financier 2024 en soutien aux initiatives du Plan stratégique a également été approuvé sur recommandation du Comité des finances et de la vérification (FAC).
- La Politique sur le Programme de mentorat pour les nouveaux titulaires de permis a été approuvée sur recommandation du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC) en vue de fournir des éclaircissements aux titulaires de permis participant au Programme de mentorat. Cette nouvelle politique vient remplacer la Politique sur le programme de la pratique supervisée ainsi que la Politique sur l'évaluation de la pratique supervisée et la notation, lesquelles ont été abrogées.

Parmi les autres points abordés devant le CA, notons :

- l'examen et la discussion portant sur les recommandations contenues dans le Rapport de l'agent d'examen des plaintes indépendant du 3^e trimestre à propos de certaines activités liées à la conduite professionnelle;
- la présentation des délais de communication pour répondre aux titulaires de permis par le Service des inscriptions du Collège. Le Collège a eu recours à un logiciel de traitement analytique pour faire le suivi des délais de réponse par courriel et a indiqué répondre en moyenne en 2 jours ouvrables aux courriels reçus par le Service des inscriptions.

Le procès-verbal de la réunion du CA sera publié dans son intégralité sur le site Web du Collège sur approbation du CA lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 28 septembre 2023.



Prenez note que les réunions du CA du Collège sont ouvertes au public et aux titulaires de permis qui souhaitent y assister.